

Une éolienne permet de transformer l'énergie du vent en électricité durable

Une éolienne de 2.5 MW produit l'équivalent de la consommation de 1 500 foyers (chauffage inclus)

L'énergie éolienne fait partie des énergies non carbonées les moins chères (en intégrant tous les coûts).

Une éolienne est recyclable à 98 % (source : FEE)

Produite localement, l'énergie éolienne contribue à l'indépendance énergétique des territoires et de la France



Une équipe d'experts à votre service

RES est l'un des leaders mondiaux dans le domaine du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation de projets d'énergies renouvelables. En France, RES est aujourd'hui à l'origine de plus de 750 MW de parcs éoliens terrestres et de centrales solaires au sol installés ou en cours de construction.

Notre approche et nos valeurs

Fournir de l'énergie propre, écologique abordable et sécurisée pour un avenir sobre en carbone. Gérer nos activités et maîtriser nos impacts afin de maximiser les bénéfices environnementaux créés par nos projets.

RES, un acteur durable et de premier plan en France

Figurant parmi les 6 premiers acteurs de l'éolien français, RES s'attache à être un leader d'opinion et un partenaire de confiance. Nous souhaitons impulser le changement en nous assurant que nos activités, nos produits et nos services apportent une contribution positive nette à la société et à l'environnement.



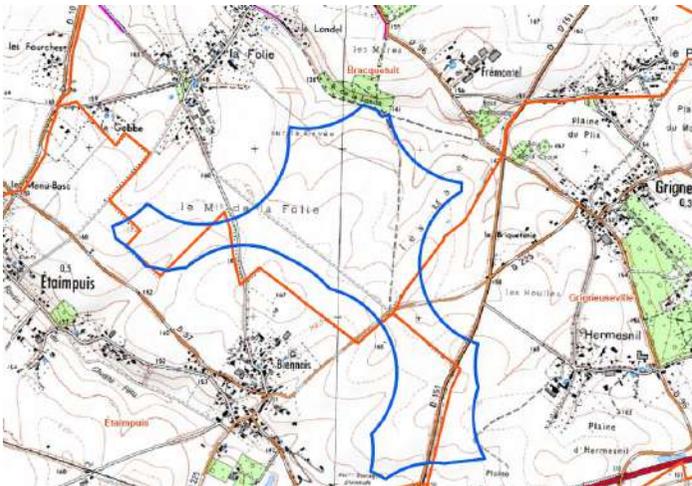
**LE PROJET EOLIEN
DE BOIS DE LA
LONDE, PARLONS-
EN !**



LE PROJET ÉOLIEN

Le parc éolien de « Bois de la Londe » se compose de 5 machines implantées sur les communes de Bracquetuit et Etampuis. Le projet est en conception et sera déposé auprès des services de la préfecture en fin d'année 2018.

Projet d'implantation des éoliennes de Bois de la Londe



Contactez-nous
 Par courriel: alexandra.moulin@res-group.com
 Téléphone : 01 53 93 66 20
 Par voie postale: RES - 15 rue Louis le Grand 75002 Paris



LE PROJET EN QUELQUES POINTS



Un des premiers projets de parc éolien en Normandie développé par RES.



5 éoliennes envisagées d'une puissance unitaire de 2.5 MW avec une hauteur de 150 mètres à bout de pâle.



Production annuelle de 42 000 MWh par an, équivalent à la consommation de plus de 18 500 habitants (chauffage inclus).



21 000 tonnes de CO₂ évitées par an.



Entre 70 000 et 75 000 euros de ressources fiscales pour les communes et la communauté de communes.



Un chantier dont la durée est comprise entre 9 à 12 mois.

2015



Démarrage du projet

2016



Lancement des premières études environnementales, paysagères et techniques.

Premières rencontres des élus et des propriétaires fonciers

2017



Finalisation des études de faisabilité du projet.

2018



Campagne d'information au public
 Installation d'un mât de mesure : études de l'activité des chauves-souris sur site.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Fin 2018

Dépôt du dossier administratif auprès de la DREAL

Mi-2019

Enquête publique

2020

Arrêté préfectoral

2021-2022

Construction du parc et exploitation